



Association l'Archer Gorzien

Siège Social : 22 rue de l'Eglise 57680 Gorze

Registre des Associations n° 30 volume LXXX

Agrément Jeunesse et Sports n° 57.85.47.

APE 9312Z - SIRET 802 783 191 00017

ASSEMBLEE GENERALE

Procès-verbal du 25.04.2025

41^{ème} séance

Les membres se sont réunis le vendredi 25 avril 2025 à 20h30 dans la salle de la Maison des Associations de Gorze. La séance a débuté à 20h47 sous la présidence d'Yves BRUN.

Membres présents

Yves BRUN, Président

Patrick MONNIER, Vice-Président

Véronique MONNIER, Trésorière

Patrick MASSE, Secrétaire

Michel SIGNINI, Guy LEFRANCQ, Ghislaine LEFRANCQ, Frédéric THOMA, Béatrice FOUDA, Alexis HIRN, Gwenaëlle SDAO, Laurine SIMON, Pascal SCHOLER

Invités présents

M. Denis SCHMITT, Adjoint au maire de Gorze,

M. Jean FRANCOIS, Conseiller Départemental Coteaux de Moselle, 1^{er} Vice-Président délégué à la politique culturelle sport et jeunesse,

M. Hervé PACIEL, Vice-Président du CRTA, secteur Lorraine

Excusés : BLATECKY Julien, Président de la Ligue Grand Est, Mme PLEIS Marie-Pierre, Présidente du Comité Départemental, M. LEVEE Frédéric, Maire de Gorze, M. FRATH Mathieu, Président CRTA du Grand Est, M. FRACHE ONF, Aurélia CHAZEAUD, Thomas GUTFRIED, SECATTI Delphine, SOTO Hervé, HOUPIE Aline, licenciés.

SECATTI Delphine donne pouvoir à MASSE Patrick, SOTO Hervé donne pouvoir à SIGNINI Michel, HOUPIE Aline donne pouvoir à SCHOLER Pascal, CHAZEAUD Aurélia donne pouvoir à MONNIER Véronique, GUTFRIED Thomas donne pouvoir à MONNIER Patrick.

Ordre du jour.

Mot d'accueil du Président

Approbation du PV de l'Assemblée Générale du 15/03/2024

Lecture et approbation du rapport d'activité 2024

Lecture et approbation du bilan financier 2024

Rapport des réviseurs aux comptes 2024

Nomination des nouveaux réviseurs aux comptes 2025

Election du bureau

Budget prévisionnel 2025

Projet d'activités 2025

Divers : Ratification des cotisations 2025

Bilan sportif 2024

Clôture de l'Assemblée Générale

I - Mot d'accueil du Président

Yves BRUN souhaite la bienvenue à toute l'assemblée et salue M. SCHMITT Adjoint au Maire de Gorze et M. FRANCOIS Jean, Conseiller Départemental Coteaux de Moselle, 1^{er} Vice-Président délégué à la politique culturelle sport et jeunesse, M. PACIEL Hervé, Vice-Président du CRTA. Il remercie les archers du Club présents. Il remercie vivement la Mairie de Gorze, le Conseil Départemental et nos sponsors IBIS et MENULOR pour leur soutien. Le président Yves BRUN rappelle le nombre de licenciés du Club à savoir 23 adultes et 10 jeunes. Il rappelle également les jours et heures pour les séances d'entraînement. De plus il insiste sur le point sécurité concernant les nouveaux archers du Club qui doivent être accompagnés par un membre du bureau lors des entraînements (salle et extérieur) et être au moins à deux sur le terrain d'entraînement extérieur. De plus, l'inscription, en ligne, sur notre site est obligatoire pour tous pour pratiquer sur le terrain.

Un rappel concernant les règles de sécurité mises en place aux abords de notre terrain (pont) est fait par notre Président.

II - Approbation du P.V. de l'A.G. du 15/03/2024

Le Procès-verbal a été adressé à tous les archers du club lors de l'envoi de l'invitation pour l'AG de ce jour. Il est soumis au vote pour approbation.

Abstention : 0 - Non : 0

Délibération : L'assemblée générale approuve à l'unanimité le procès-verbal du 15/03/2024

III - Lecture et approbation du rapport moral et rapport d'activités 2024

Yves BRUN présente le rapport (annexé à la présente) et rappelle que notre Club a organisé, cette année 3 concours :

Le 14/04/2024 : Concours nature (2x21 cibles/2 départs) => Annulé pour intempérie

Les 08 et 09/06/2024 : Concours 3D (1x24 cibles/3 départs) 40 ans du Club

Le 11/09/2024 : Concours nature (1x21 cibles/2 départs)

Le Président rappelle que lors de nos concours une initiation au tir à l'arc peut être proposée pour découvrir notre sport.

Yves BRUN remercie M. HENTINGER qui nous permet d'utiliser ses terres pour l'organisation de nos différents concours.

Il réitère ses remerciements pour les archers et bénévoles qui œuvrent avant, pendant et après les concours mais également lors des journées d'entretien.

Le Président rappelle les créneaux horaires de l'école de tir à l'arc (depuis 2009) pour les 10 jeunes actuellement au club (samedi de 9H45 à 11H45). Il remercie Patrick MONNIER qui apporte son aide lors des séances d'entraînement des jeunes les samedis matins.

Pour mémoire, Yves BRUN rappelle que nous faisons régulièrement des séances d'entretien du terrain, des cibles et pour cela il remercie particulièrement Patrick, Michel et Guy qui s'investissent beaucoup dans ce domaine.

Le Président rappelle également que notre terrain est mis à disposition de la Ligue et du CD 57 pour leurs journées de stage (Nature, 3D et campagne) selon leur demande.

Entretien des cibles nature ou 3D au fil de l'eau, en dehors des journées programmées.

Cette année le club de Varangéville a proposé une rencontre amicale et officielle U11 à laquelle nos 10 jeunes ont participé.

Par ailleurs, une rencontre a également eu lieu chez nos amis du club d'Ars sur Moselle pour nos jeunes archers.

Cette année nous avons mis beaucoup d'énergie et d'idées pour la mise en place de notre concours 3D de juin à l'occasion des 40 ans de notre club. Beaucoup de travail de la part de nos bénévoles pour un superbe résultat aussi bien en scénographies qu'en créations de décor. Yves BRUN remercie chaleureusement tous ceux qui ont œuvrés avant, pendant et après ce grand week end de concours.

Cette année l'opération « vente de plantes » a été renouvelée.

Pas de question de l'assemblée.

Le rapport est soumis au vote pour approbation.

Abstention : 0 - Non : 0

Délibération : L'assemblée générale approuve à l'unanimité le rapport moral et d'activités 2024

IV - Lecture et approbation du rapport financier 2024

La trésorière, au nom du Club, remercie vivement le Conseil Départemental par l'intermédiaire de M. FRANCOIS pour leur soutien sans faille puis commente les chiffres du compte de résultat de l'exercice 2024. Le résultat laisse apparaître un excédent de 15 683,10 € (voir rapport financier en annexe)

Pas de question de l'assemblée.

Le rapport est soumis au vote pour approbation.

Abstention : 0 - Non : 0

Délibération : L'assemblée générale approuve à l'unanimité le rapport financier 2024

V - Rapport du réviseur aux comptes 2024

En qualité de réviseur aux comptes, Guy LEFRANCQ déclare qu'en réunion le 22/04/2025, en présence du Président et de la Trésorière, il a procédé par sondage au contrôle des comptes. Il n'a pas été constaté d'anomalie et a donné quitus pour la gestion à la trésorière. (Voir en annexe rapport des réviseurs aux comptes).

Le rapport est soumis au vote pour approbation.

Abstention : 0 - Non : 0

Délibération : Vu l'avis des Réviseurs aux comptes, l'assemblée générale approuve à l'unanimité le compte de résultat arrêté au 31.12.2024 et donne quitus à la trésorière.

VI - Nomination des réviseurs aux comptes 2025

Le Président Yves BRUN demande si quelqu'un est volontaire et M. LEFRANCQ Guy, licencié au Club, renouvelle sa candidature.

L'assemblée générale valide à l'unanimité la nomination de M. LEFRANCQ Guy en qualité de réviseur aux comptes pour l'exercice 2025.

Rappel des membres bureau :

Président Yves BRUN, Vice-Président Patrick MONNIER, Secrétaire Patrick MASSÉ, Trésorière Véronique MONNIER, Aurélia CHAZEAUD, Michel SIGNINI et Franck BAILLY Assesseurs.

Complément d'information : Responsable de l'accueil des nouveaux archers : MM Signini et Brun
- Arbitre : M. Signini - Entraîneur 1 : MM Signini et Brun - Assistant entraîneur : M. Monnier - Responsables parcours : MM Brun - Signini et Massé.

VII - Election du bureau

Sont candidats M Yves BRUN, M. Patrick MONNIER, Mme Véronique MONNIER, M. Patrick MASSE, M. Michel SIGNINI.

20 votants. Tous sont élus avec 20 voix chacun.

La composition du bureau se fera lors d'une autre réunion.

VIII - Budget prévisionnel 2025

En qualité de trésorière, Véronique MONNIER énonce le budget prévisionnel 2025.

IX - Projet d'activités 2025 (en pièce jointe)

En qualité de Président, Yves Brun développe le projet d'activités pour 2025 (annexé).

18 mai 2025 : Concours Nature 1x21 cibles/2 départs

15 juin 2025 : Concours 3D 1x24 cibles/2 départs

21 septembre 2025 : Concours Nature 1x21 cibles/2 départs

Il indique la poursuite des entraînements pour les jeunes les samedis matin ainsi que la participation à des concours jeunes et découverte en extérieur et en salle.

Yves BRUN informe que notre club reste disponible pour l'organisation des stages de la Ligue et du CD 57.

Maintien de l'entretien de notre terrain et des cibles.

Nouveaux trophées en réflexion.

Achats de nouvelles cibles 3D et inventorier l'état des cibles sur le parcours.

Poursuivre les séances d'entraînement pour les jeunes archers. Les faire participer aux concours ou à des rencontres amicales jeunes ou découvertes (salle / extérieur). Voir pour certains jeunes débiter les concours officiels.

Maintenir le passage des différentes distinctions pour les jeunes archers et adultes qui le souhaitent (plumes, flèches).

Reconduire la journée « famille ».

Terminer les travaux de réfection de notre salle d'entraînement.

Programmer une rencontre 3D avec le club d'Ars sur Moselle et Montigny.

Participer à la fête patronale de Gorze en août.

X - DIVERS : Ratification des cotisations 2025

La cotisation adulte restera de 105 € pour une nouvelle inscription et, 65 € pour les jeunes et les poussins. La licence découverte ; à partir de Mars 2025, sera de 65 € ; adulte hors compétition 98 €.

La réduction de 15% à partir de la 3^{ème} licence au sein d'une même famille est maintenue.

L'assemblée générale ratifie cette décision.

XI - Bilan sportif 2024 (en annexe) :

XII - Allocutions :

Parole est donnée à Monsieur SCHMITT, Adjoint au Maire de Gorze, qui nous remercie de l'avoir invité et souligne l'accroissement du nombre de licenciés au sein de l'Archer Gorzien. Il félicite le club pour son implication tout au long de l'année et nous assure du soutien de la Mairie dans la mesure du possible.

Nous précise qu'il est fier que notre club continue d'exister et que la cohésion du groupe y est pour beaucoup.

Il rappelle la dynamique et le bénévolat actif de notre club et reste confiant par rapport à nos projets de manifestations. Il remercie vivement le club, ses archers et ses bénévoles et nous encourage à poursuivre nos diverses actions.

Monsieur FRANCOIS, Conseiller Départemental Coteaux de Moselle, 1^{er} Vice-Président délégué à la politique culturelle sport et jeunesse nous présente également toutes ses félicitations pour nos résultats sportifs mais aussi dans notre façon de faire vivre notre Club. Il nous félicite pour l'organisation de nos concours. BE

Il nous incite à poursuivre nos projets et rappelle que le Département peut aussi nous accompagner par le biais d'une subvention exceptionnelle.

Monsieur FRANCOIS annonce maintenir l'enveloppe d'aide au sport.

Monsieur FRANCOIS souhaite terminer en souhaitant une belle continuité au club, à tous ses

membres et bénévoles et une belle saison sportive à tous.

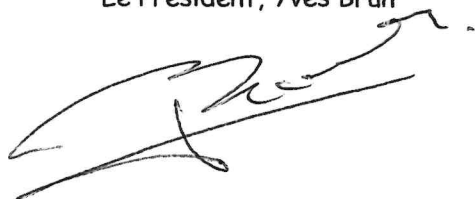
Parole est donnée à Monsieur PACIEL, Vice-président CRTA Secteur Lorraine, qui nous lit un message du Président.

Belle représentation du club sur les différents concours extérieurs. Constate que le club fonctionne plutôt bien. Bravo !

Le président Yves Brun remercie tous les participants pour leur attention et la séance est levée à 22h00.

Fait à Gorze, le 22 juillet 2025.

Le Président, Yves Brun

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Yves Brun', with a long horizontal stroke extending to the right.

Le Secrétaire, Patrick Massé

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Patrick Massé', with a long horizontal stroke extending to the right.



Association l'Archer Gorzien
Siège Social : 22 rue de l'Eglise 57680 GORZE
Registre des Associations n° 30 volume LXXX
Agrément Jeunesse et Sports n° 57.85.47.

RAPPORT FINANCIER 2024

RECETTES		DEPENSES	
Subvention Département	1 796,00 €	Inscription Concours	1 698,00 €
Subvention COMMUNE	2 000,00 €	Licences	2 337,00 €
Rbt frais crédit mutuel	138,94 €	Intendance	2 035,15 €
Sponsors (IBIS)	800,00 €	Trophées	0,00 €
Subvention Menulor	500,00 €		
Licences - Cotisations	2 865,00 €	Matériel & Tenues	4 514,00 €
		(Petites fournitures, blasons, cibles)	
Organisation Concours	4 969,40 €	Location Chalet	552,00 €
Divers	1 751,34 €	Frais fonctionnement/Divers	1 403,10 €
(vente chocolat - intérêts livret)		(assurance, tenue de compte, fournitures, logistique, etc ...)	
TOTAL	14 820,68 €	TOTAL	12 539,25 €
BALANCE GENERALE 2024		Décomposition du solde :	
RECETTES 2024	14 820,68 €	COMPTE COURANT	11 693,34 €
EXCEDENT 2023	13 401,67 €	LIVRET	3 888,22 €
TOTAL	28 222,35 €	Caisse	101,54 €
DEPENSES 2024	12 539,25 €	SOLDE 2024	15 683,10 €
SOLDE 2024	15 683,10 €		



RAPPORT DES REVISEURS AUX COMPTES POUR L'EXERCICE 2024

Le réviseur aux comptes soussigné, M. LEFRANCQ Guy s'est fait présenter le registre de comptabilité générale, les relevés de chèques bancaires ainsi que les pièces comptables nécessaires aux contrôles.

Après vérification, il a constaté que les pièces présentées correspondaient aux écritures.

Il a arrêté les différents comptes de la façon suivante :

EXCEDENT 2023	13 401,67 €
RECETTES 2024	14 820,68 €
TOTAL AVOIR 2024	28 222,35 €
DEPENSES 2024	12 539,25 €
SOLDE EXERCICE 2024	15 683,10 €

Se décomposant comme suit :

COMPTE COURANT	11 693,34 €
LIVRET	3 888,22 €
CAISSE	101,54 €
Soit un TOTAL de	15 683,10 €

En conséquence, il invite l'assemblée à donner quitus à la trésorière et décharge au comité pour la gestion.

Fait à Gorze,
Le 17 avril 2025

Le(s) Réviseur(s) aux comptes
M. LEFRANCQ Guy



Association l'Archer Gorzien

Siège Social : 22 rue de l'Eglise 57680 GORZE

Registre des Associations n° 30 volume LXXX

Agrément Jeunesse et Sports n° 57.85.47.

BUDGET PREVISIONNEL 2025

RECETTES			DEPENSES		
Libellés	Montant	Total	Libellés	Montant	Total
Cotisations	2700,00		Licences	2000,00	
Subventions :			Location Chalet	300,00	
- Département	1500,00		Matériel / Cibles 3D	2000,00	
- Mairie	1000,00		Championnat de France	800,00	
Sponsors	500,00		Inscription	900,00	
Stages sur terrain	100,00		Intendance Concours	1000,00	
Concours 3D et Nature	1700,00		Divers	500,00	
TOTAL GLOBAL		7 500,00 €	TOTAL GLOBAL		7 500,00 €

Fait à Gorze,
Le 17 AVRIL 2025

La Trésorière,
V. MONNIER

